

Sommaire

INTRODUCTION	3
QUESTION 1 : Comment les élèves sont-ils répartis dans les différentes filières d'enseignement ?	7
QUESTION 2 : Le processus d'orientation donne-t-il lieu à de nombreux changements d'opinion des enseignants et/ou des parents, et quelle est l'issue la plus fréquente des désaccords portant sur une orientation ?	11
• <i>Transition entre les étapes successives</i>	11
• <i>Etude de cas particuliers</i>	20
QUESTION 3 : La répartition dans les filières d'enseignement est-elle comparable pour les filles et les garçons ?	23
QUESTION 4 : La répartition dans les filières d'enseignement est-elle comparable pour les élèves francophones et allophones ?	25
QUESTION 5 : Existe-t-il d'importantes différences entre les établissements du canton, et si oui, peut-on les expliquer ?	26
QUESTION 6 : Le résultat de l'orientation est-il comparable pour les volées 2000 à 2003 ?	32
SYNTHÈSE : QUE FAUT-IL RETENIR ?	34
POUR CONCLURE	36
BIBLIOGRAPHIE	37
ANNEXES : <i>Annexe 1 : Distribution détaillée des types de processus observés</i>	39
<i>Annexe 2 : Liste des figures et tableaux</i>	43

*Dans le cadre des missions de l'URSP,
ses travaux sont publiés sous l'égide
du Département de la Formation et de la Jeunesse.
Les publications expriment l'avis de leurs auteurs
et n'engagent pas les institutions dont ils dépendent.*

© URSP 2005

Unité de recherche pour le pilotage des systèmes pédagogiques
Route du Signal 11 – 1014 Lausanne
wwwo.dfj.vd.ch/ursp – info.ursp@vd.ch

Imprimé en Suisse

INTRODUCTION

La réforme scolaire EVM a introduit de profondes modifications dans les procédures d'orientation au niveau de l'école secondaire obligatoire. Alors qu'auparavant, l'élève était orienté sur la base de sa moyenne annuelle de cinquième année, le processus s'effectue maintenant à la fin des deux ans du cycle de transition (CYT, 5^e et 6^e années de scolarité obligatoire) et se base sur divers critères définis dans le Règlement d'application de la Loi scolaire actuellement en vigueur :

- Les résultats scolaires évalués pour chaque période du cycle.
- L'évaluation globale du travail de l'élève et de son attitude face aux apprentissages à chaque période du cycle.
- L'observation du travail de l'élève dans les disciplines à niveaux.
- Les résultats de l'élève aux épreuves cantonales de référence.

Cet ensemble d'informations permet de déterminer chez l'élève :

- Son degré de maîtrise des objectifs du programme.
- Ses progrès réalisés au cours du cycle, en particulier au cours de la seconde année.
- Sa capacité à s'adapter à de nouvelles conditions d'apprentissage et à de nouvelles matières.
- Son attitude face aux différentes disciplines et au travail scolaire en général.

Le déroulement du processus d'orientation (figure 1) est défini précisément par le même Règlement d'application, avec une alternance de prises de positions des enseignants (première estimation, proposition motivée, proposition modifiée et décision) et des parents (première, puis deuxième position des parents).

Avant la démocratisation des études, l'orientation consistait principalement à entériner les inégalités sociales, et l'avenir de chaque élève était grandement déterminé par son statut socio-économique, surtout la profession de ses parents. La sélection se réalisait pour l'essentiel en dehors du système scolaire, la majorité des enfants ne dépassant pas la scolarité obligatoire (Dubet, 1999). Avec l'ouverture de l'école, y compris post-obligatoire, à un nombre croissant d'élèves, l'école a été amenée à effectuer la sélection elle-même. Les procédures d'orientation qui se sont succédées depuis vingt ans dans le canton de Vaud ont marqué une grande évolution dans la prise en

compte des différences entre les élèves. Nous sommes en effet passés d'un examen ponctuel, proche d'un concours, à la prise en compte des résultats d'une année scolaire, pour baser maintenant l'orientation sur l'ensemble du déroulement du CYT, c'est-à-dire sur une période de deux ans. Cette évolution se répercute largement sur les critères de l'orientation puisqu'on est passé des points obtenus lors d'un examen unique, à la moyenne annuelle des résultats scolaires, pour enfin arriver à une évaluation globale, largement qualitative, des compétences de l'élève à la fin d'un cycle de deux ans, et qui, chose très nouvelle, prend en compte de manière officielle l'avis des parents.

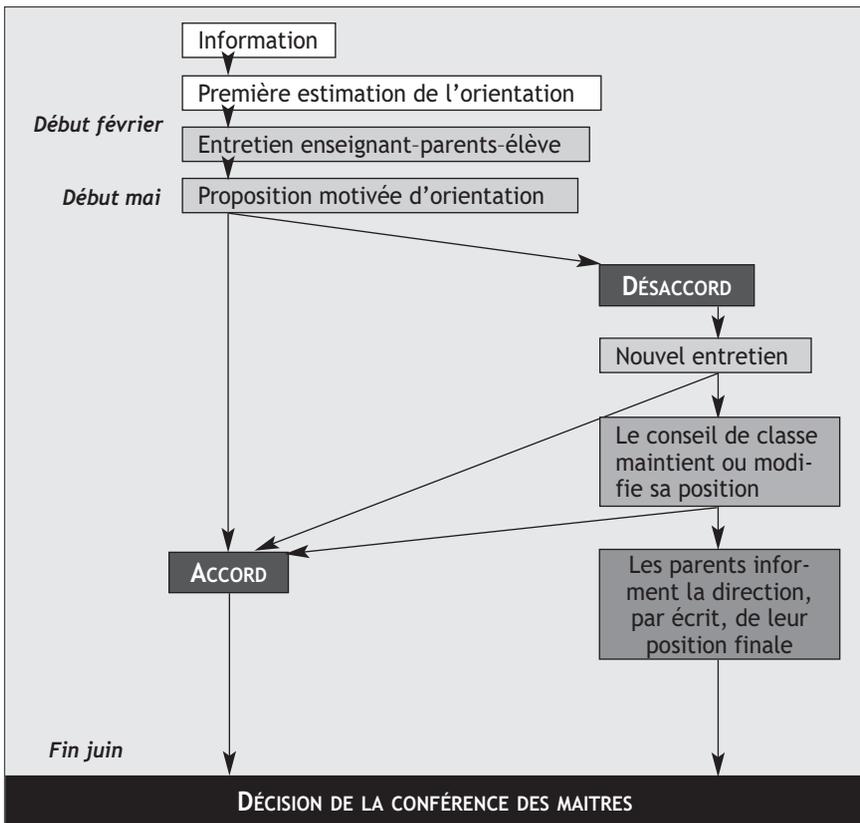


Figure 1 : Schéma du déroulement de l'orientation (d'après Petitpierre, 1999)

Comme le montre la figure 1, le déroulement de l'orientation se distingue nettement d'une procédure automatisée et quantifiée, et laisse une large place aux discussions avec la famille. Cette orientation reste un enjeu de taille pour les familles, et fait l'objet de nombreuses questions et critiques. Dans un rapport de l'URSP, Abbet (2002) a étudié l'attitude des parents par rapport à la procédure d'orientation mise en vigueur depuis 1999. Il a

montré que, si les parents ne revendiquent pas la décision en ce qui concerne l'orientation de leur enfant, ils se posent de nombreuses questions auxquelles l'institution scolaire n'apporte pas nécessairement une réponse claire.

Le présent rapport ne prétend pas répondre à l'ensemble de ces interrogations, mais nous avons étudié les données disponibles sur l'orientation des élèves ayant terminé le CYT en juin 2002 et 2003. Plusieurs questions principales ont guidé notre réflexion :

<i>Question 1</i>	Comment les élèves sont-ils répartis dans les différentes filières d'enseignement ?
<i>Question 2</i>	Le processus d'orientation donne-t-il lieu à de nombreux changements de proposition des enseignants et / ou des parents, et quelle est l'issue la plus fréquente des désaccords portant sur une orientation ?
<i>Question 3</i>	La répartition dans les filières d'enseignement est-elle comparable pour les filles et les garçons ?
<i>Question 4</i>	La répartition dans les filières d'enseignement est-elle comparable pour les élèves francophones et allophones ?
<i>Question 5</i>	Existe-t-il d'importantes différences entre les établissements du canton, et si oui, peut-on les expliquer ?
<i>Question 6</i>	Le résultat de l'orientation est-il comparable pour les volées 2001 et 2002 ?

Pour aborder ces questions, nous avons procédé à une étude statistique détaillée du processus d'orientation qui s'est déroulé au printemps 2002 pour l'ensemble des classes du cycle de transition du canton, analyse particulièrement approfondie, qui a fait l'objet d'une communication au congrès de l'ADMEE de Liège, en septembre 2003. Pour le présent rapport, nous avons été en mesure d'ajouter les données de l'orientation de 2003, que nous présenterons néanmoins avec moins de détails.

Les données ont été extraites de la base de données LAGAPES. Les quelques problèmes liés à l'utilisation de ce logiciel font que nous disposons d'informations complètes pour 5792 élèves seulement sur un peu plus de 7000. Par souci de cohérence, nous avons en effet décidé de ne pas considérer dans nos analyses les élèves pour lesquels nous ne disposions pas d'informations complètes sur le processus d'orientation, ce qui explique la suppression de quelque 1036 observations de notre base de données. Ces observations supprimées représentent sept des 74 établissements concernés, pour lesquels les données étaient manquantes, incomplètes, ou posaient des problèmes systématiques de compréhension, ainsi que des observations disparates,

incomplètes ou incompréhensibles, réparties de manière aléatoire dans l'ensemble de la base de données.

Suivant la même logique, nous disposons de données exploitables pour 6104 élèves orientés en 2003 (données également incomplètes pour les mêmes raisons qu'en 2002).

Pour 2002, la cohorte retenue dans l'analyse comprend 49,7% de filles et 76% des élèves sont francophones. Pour 2003, nous avons 50.4% de filles et plus de 79% des élèves sont francophones. Pour les deux années, l'âge moyen est d'environ 12.5 années. Les différences observées entre 2002 et 2003 quant aux caractéristiques individuelles sont très faibles, et certainement dues au hasard.

Tableau 1 : Répartition des élèves par sexe

	2002	2003
Filles	49.7%	50.4%
Garçons	50.3%	49.7%

Tableau 2 : Répartition des élèves selon leur langue maternelle (français ou autre)

	2002	2003
Langue étrangère	17.5%	19.8%
Français	76.0%	79.7%
Langue non connue	6.5%	0.5%

QUESTION 1 : *Comment les élèves sont-ils répartis dans les différentes filières d'enseignement?*

Notre première analyse porte sur les pourcentages d'élèves orientés vers chaque filière d'enseignement, pour chaque étape du processus de transition.

L'analyse de la figure 2 nous donne déjà quelques informations générales :

- Lors des **premières estimations**, on constate que les orientations vers la VSO représentent le plus grand pourcentage observé, avec 33,8% des élèves. Relevons, également, que les hésitations entre deux voies sont relativement fréquentes (dans 9,6%, 9,1% et 0,3% des cas pour VSO-VSG, respectivement, VSG-VSB et VSO-Autre, soit 19% au total). Les enseignants envisagent une filière autre que les trois voies conventionnelles pour 1,6% des élèves.
- Lorsque la **proposition motivée** est communiquée, les enseignants montrent déjà moins d'hésitations (environ 8% au total), mais orientent toujours un aussi grand nombre d'élèves vers la VSO (33,9%).
- La répartition des avis lors de la **première position des parents** montre que ceux-ci plaident souvent pour une voie plus exigeante que celle proposée par les enseignants. Ils sont également très peu hésitants (0,8%); on remarque d'ailleurs que les orientations non tranchées deviennent exceptionnelles après cette première position des parents (moins de 1% au total pour la position suivante des maîtres).
- Les pourcentages de la **proposition modifiée** montrent une correction de la tendance observée chez les parents à orienter l'élève vers une voie exigeante; on note effectivement une petite augmentation des pourcentages de VSO et une diminution des pourcentages de VSG.
- La **deuxième position des parents** montre qu'ils suivent souvent la proposition modifiée des enseignants, et la décision finale y est donc très largement conforme.
- Après la première position des parents, le glissement observé vers une orientation plus exigeante que celle proposée par les enseignants suggère que les parents parviennent dans une certaine mesure à influencer l'orientation de leur enfant. L'intervention des parents a ainsi entraîné une augmentation de 4,5% pour la VSB et de 3,6% pour la VSG (différence entre la proposition motivée et la proposition modifiée).
- Les propositions laissant deux possibilités ouvertes sont très largement le fait des enseignants, les parents donnant généralement un avis tranché sur l'orientation de leur enfant. Dès que les parents donnent leur première position, ces doubles propositions sont donc ramenées en dessous de 1% des élèves. On peut être surpris de voir qu'il subsiste environ 0.1% de

Question 1

doubles propositions au moment des décisions finales (précisons néanmoins qu'il s'agit de cinq élèves au total seulement).

- Si l'on considère les doubles propositions principalement comme une ouverture vers la voie la plus exigeante, on voit que les proportions d'élèves propres à chacune des voies ne se modifient pas beaucoup au cours du processus, et ceci même du point de vue des parents.

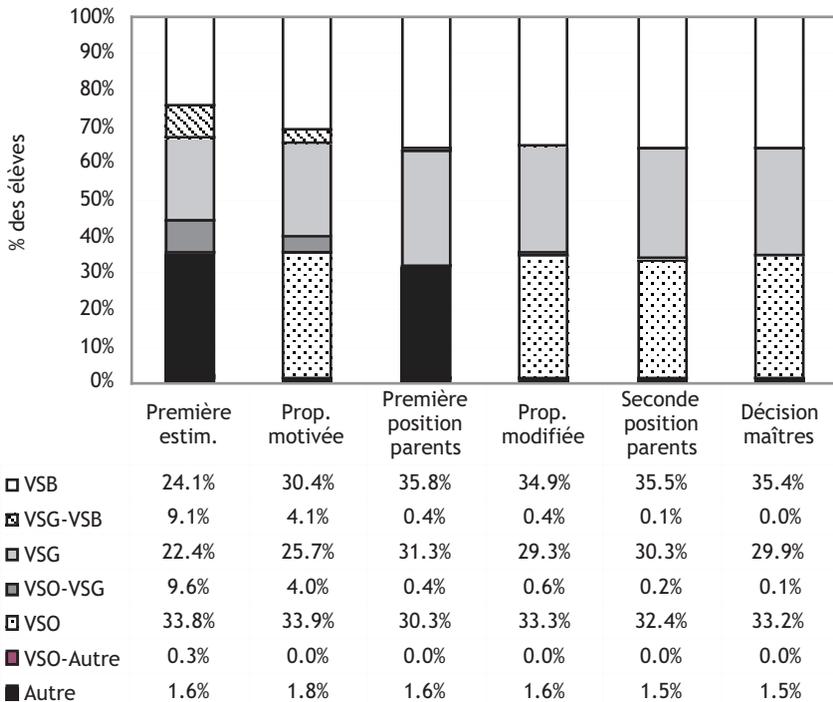


Figure 2 : Répartition des orientations envisagées à chaque étape du processus, 2002

La comparaison des données d'orientation pour les années 2002 et 2003 montre que les premières estimations et les propositions motivées sont largement comparables, les différences observées étant généralement inférieures à un point de pourcentage (figure 3 et tableau 3).

Nous relèverons néanmoins l'exception des premières estimations «VSO-VSG» et les propositions motivées «VSO», moins nombreuses en 2003 qu'en 2002.

La première position des parents montre une augmentation des propositions «VSB» (1,9 point) aux dépens des propositions «VSO» (1,7 point), les propositions VSG étant stables d'une année à l'autre. Au moment de la proposition

modifiée, on trouve une augmentation des hésitations «VSG-VSB» (1,2 point) associée à une diminution des «VSO» (2 points). La deuxième position des parents reproduit les différences observées lors de la première position des parents, avec une augmentation des propositions «VSB» aux dépens des «VSO». En ce qui concerne la décision de la conférence des maîtres, on note une augmentation des orientations en VSB (1,6 point) et une diminution des orientations en VSO (1,9 point). Une très légère augmentation des orientations «autres» est également observée, mais nous relèverons surtout qu'elle porte sur un très faible nombre d'élèves, et est probablement dans l'ordre de grandeur des variations «normales» observées entre deux années scolaires différentes.

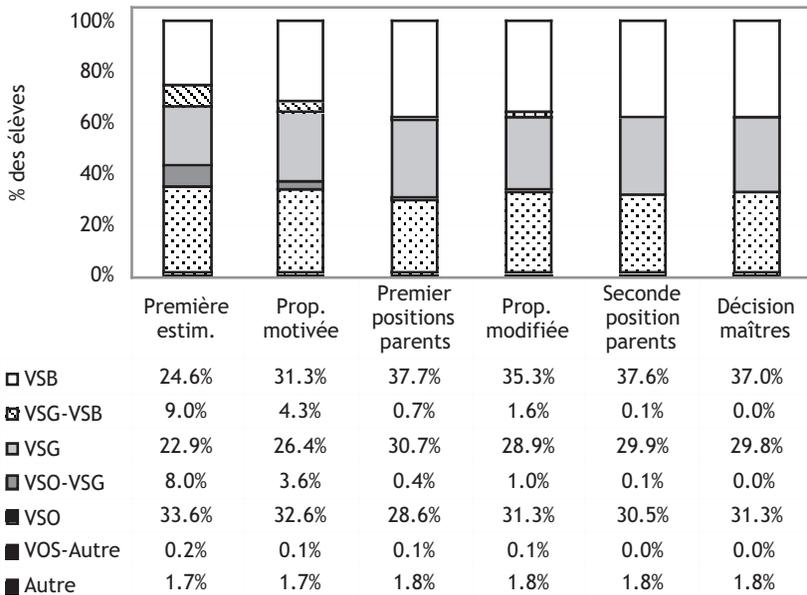


Figure 3 : Répartition des orientations envisagées à chaque étape du processus, 2003

Tableau 3 : Différences entre les taux de observés entre 2002 et 2003, en points de pourcentage

	Première estimation	Proposition motivée	Première position des parents	Proposition modifiée	Seconde position des parents	Décision
VSB	0.5	0.9	1.9	0.4	2.1	1.6
VSG-VSB	-0.1	0.2	0.3	1.2	0	0
VSG	0.5	0.7	-0.6	-0.4	-0.4	-0.1
VSO-VSG	-1.6	-0.4	0	0.4	-0.1	-0.1
VSO	-0.2	-1.3	-1.7	-2	-1.9	-1.9
VSO-Autre	-0.1	0.1	0.1	0.1	0	0
Autre	0.1	-0.1	0.2	0.2	0.3	0.3

Chiffre positif : augmentation en 2003; chiffre négatif : diminution en 2003; les différences supérieures à un point de pourcentage sont indiquées par des chiffres italique/gras.

Cette comparaison des données de l'orientation en 2002 et 2003 montre une légère évolution allant dans le sens d'une orientation un peu plus favorable aux élèves, avec une diminution des propositions «VSO» et une augmentation des propositions «VSB». On peut relever aussi que la majorité des différences observées entre 2002 et 2003 apparaissent à partir de la première position des parents, ce qui suggère que leur avis a pesé un peu plus en 2003 qu'en 2002.

QUESTION 2 : *Le processus d'orientation donne-t-il lieu à de nombreux changements d'opinion des enseignants et/ou des parents, et quelle est l'issue la plus fréquente des désaccords portant sur une orientation ?*

TRANSITIONS ENTRE LES ÉTAPES SUCCESSIVES

Si les pourcentages observés à chaque étape du processus d'orientation amènent des informations intéressantes, l'étude précise de la concordance entre les différentes étapes de l'orientation nous permettra une analyse plus fine et une meilleure compréhension de l'ensemble de ce processus. Elles sont basées sur les données de l'année 2002 uniquement.

La figure 4 est un diagramme des transitions observées entre la **première estimation** et la **proposition motivée**. Chaque trait correspond à un certain nombre d'élèves pour lesquels on a fait la première estimation et la proposition motivée correspondante. Par exemple, le trait oblique allant de VSG-VSB à VSB indique pour un groupe d'élèves un changement d'orientation d'une première estimation VSG-VSB vers une proposition motivée VSB. L'épaisseur de chaque trait est approximativement proportionnelle au nombre d'élèves concernés par cette transition. Nous disposons ainsi d'une présentation synthétique des transitions et de leur importance numérique.

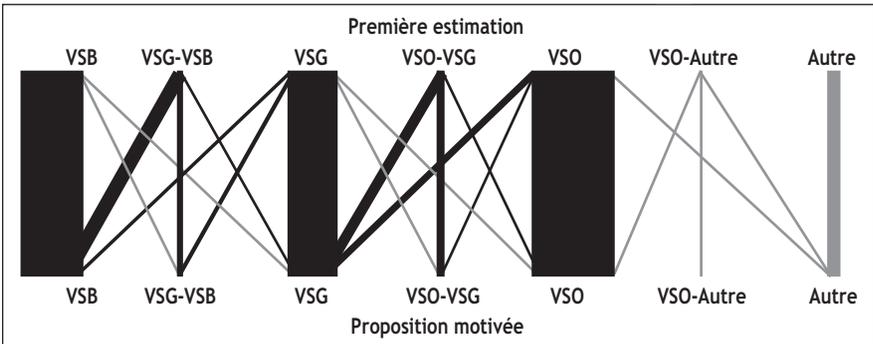


Figure 4 : Diagramme des changements intervenus entre la **première estimation** et la **proposition motivée** en fonction de la répartition définie par la première estimation, 2002

Le tableau 4 (correspondant à la figure 4) montre la concordance entre la première estimation et la proposition motivée émise par les enseignants. Bien qu'il n'y ait pas de prise de position officielle des parents entre la première estimation et la proposition motivée, nous savons que des discussions ont déjà eu lieu, puisque la loi le prescrit.

Tableau 4 : Concordance entre la première estimation et la proposition motivée (N élèves et % des premières estimations)¹, 2002

		Proposition motivée							Total
		VSB	VSG	VSO	Autre	VSG-VSB	VSO-VSG	VSO-Autre	
Première estimation	VSB	1373	6	—	—	17	—	—	1396
		98.4%	0.4%	—	—	1.2%	—	—	100%
	VSG	76	1097	13	—	90	23	—	1299
		5.9%	84.5%	1.00%	—	6.9%	1.8%	—	100%
	VSO	—	69	1811	21	—	56	—	1957
		—	3.5%	92.5%	1.1%	—	2.9%	—	100%
	Autre	—	1	14	75	—	—	—	90
		—	1.1%	15.6%	83.3%	—	—	—	100%
	VSG-VSB	311	82	—	—	133	—	—	526
		59.1%	15.6%	—	—	25.3%	—	—	100%
	VSO-VSG	1	234	121	1	—	152	—	509
		0.20%	46.0%	23.8%	0.2%	—	29.9%	—	100%
	VSO-Autre	—	—	7	6	—	—	2	15
		—	—	46.7%	40.0%	—	—	13.3%	100%
Total	1761	1489	1966	103	240	231	2	5792	
	30.4%	25.7%	33.9%	1.8%	4.1%	4.0%	0.0%	100%	

Nous pouvons constater que les propositions d'orientation qui sont déjà précises (une seule voie est mentionnée) au moment de la première estimation sont maintenues à plus de 80% dans tous les cas de figure. On relèvera malgré tout que les pourcentages de stabilité varient entre 83% (Autre) et 98% (VSB). Lorsque les premières estimations sont doubles, l'hésitation est assez rarement confirmée au moment de la proposition motivée (13% à 30% selon les voies entre lesquelles on hésite). Le choix le plus fréquent dans ces cas est l'orientation la plus favorable, particulièrement pour les premières estimations VSG-VSB, qui débouchent à 59% sur une proposition motivée VSB.

¹ Les tableaux présentant les transitions entre étapes, bien que relativement complexes, sont importants pour bien comprendre les ajustements observables dans le processus d'orientation. Pour en faciliter la lecture, nous avons mis en évidence les cas de stabilité (les deux propositions sont identiques) par des grisés très foncés; les cas de modification de la proposition «vers le bas» sont les cases en grisé moyen; les cas de modification de la proposition «vers le haut» sont les cases en grisé clair. Les pourcentages portent sur le nombre d'élèves concernés par chaque proposition de la première étape. Par exemple, chez les élèves pour lesquels la première estimation est VSB, la proposition motivée est VSB dans 98.4% des cas, VSG dans 0.4% des cas, VSG-VSB dans 1,2% des cas.

Dans les cas d'hésitation comme dans les cas de proposition unique, lorsqu'il y a changement, on note généralement une prépondérance des transferts vers une proposition plus favorable (traits obliques vers la gauche dans la figure 4).

Dans le tableau 5 (repris à la figure 5), qui montre la concordance entre la proposition motivée des enseignants et la première position des parents, on constate que ces derniers se déclarent en accord avec la proposition motivée dans presque 100% des cas pour la VSB, 92% des cas pour la VSG, 88% des cas pour la VSO et 83% des cas pour les autres orientations.

Tableau 5 : Concordance entre la proposition motivée et la première position des parents (N élèves et % des propositions motivées), 2002

		Première position des parents						Total
		VSB	VSG	VSO	Autre	VSB-VSG	VSO-VSG	
Proposition motivée	VSB	1758	3	—	—	—	—	1761
		99.8%	0.2%	—	—	—	—	
	VSG	114	1368	2	—	5	—	1489
		7.7%	91.9%	0.1%	—	0.3%	—	
	VSO	—	226	1727	10	—	3	1966
		—	11.5%	87.8%	0.5%	—	0.2%	
	Autre	1	—	17	85	—	—	103
		1.0%	—	16.5%	82.5%	—	—	
	VSG-VSB	203	17	—	—	20	—	240
		84.6%	7.1%	—	—	8.3%	—	
VSO-VSG	—	201	8	—	—	22	231	
	—	87.0%	3.5%	—	—	9.5%		
VSO-Autre	—	—	2	—	—	—	2	
	—	—	100.0%	—	—	—		
Total	2076	1815	1756	95	25	25	5792	
	35.8%	31.3%	31.3%	1.6%	0.4%	0.4%	100.0%	

Si la baisse de ces taux d'accord au fur et à mesure qu'on passe à un niveau d'exigence moins élevé n'est pas de nature à nous étonner, il est néanmoins important de la relever. Dans les cas de propositions doubles, les parents sont peu hésitants, et optent massivement pour la voie la plus exigeante envisagée par les enseignants (VSB à 85% pour les hésitations VSG-VSB et VSG à 87% pour VSO-VSG). Relevons néanmoins qu'un faible pourcentage des parents préfèrent une voie moins exigeante pour leur enfant malgré l'ouverture possible laissée par les enseignants. Par ailleurs, lorsque les parents sont en désaccord avec la proposition motivée, c'est dans la presque

totalité des cas parce qu'ils sont en faveur d'une voie plus exigeante (traits obliques vers la gauche dans la figure 5).

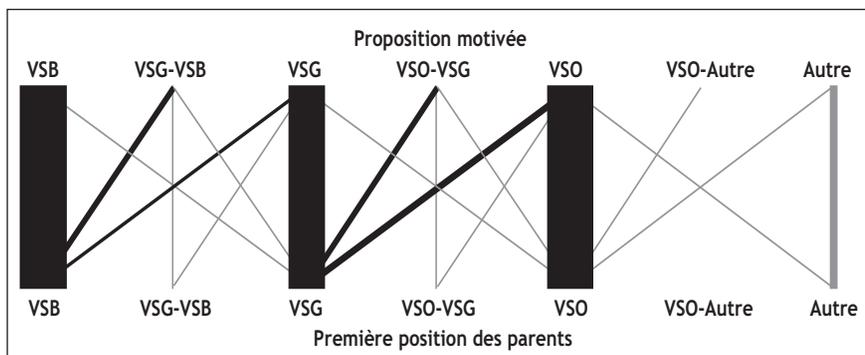


Figure 5 : Diagramme des changements intervenus entre la *proposition motivée* et la *première position des parents* en fonction de la répartition définie par la proposition motivée, 2002

Une des questions importantes quand on étudie l'orientation est la dialectique qui s'installe entre les parents et les enseignants. Pour ce faire, le tableau 6 (pas de diagramme) compare la position des enseignants avant et après la première position des parents. La comparaison des chiffres concernant la proposition motivée et la proposition modifiée suggère fortement que les enseignants tiennent compte de l'avis des parents. En effet, le pourcentage d'élèves orientés en VSB passe de 30,4% pour la proposition motivée à 34,9% pour la proposition modifiée; les chiffres passent de 25,7% à 29,2% pour la VSG. Par contre, l'ajustement par rapport à la position des parents est beaucoup plus limité pour la VSO (33,9% des propositions motivées et 33,3% des propositions modifiées).

Manifestement, les enseignants modifient plus facilement leurs évaluations quand la voie proposée n'est pas la VSO, alors même que c'est celle-ci qui suscite le plus d'opposition de la part des parents (11,5% en faveur de la VSG). Ceci peut suggérer que les enseignants ne choisissent la VSO que quand ils sont très assurés, alors qu'il leur est plus facile de changer d'avis après avoir proposé la VSG (les propositions VSB ne sont quasiment jamais modifiées, la VSB étant la voie la plus exigeante). On doit aussi envisager l'hypothèse selon laquelle les parents des enfants orientés vers la VSG savent mieux se faire entendre.

Nous ne postulons en principe pas de réel progrès de l'élève entre la proposition motivée et la décision d'orientation définitive car tout le processus se déroule en moins de deux mois, et il est difficile de penser que des changements conséquents puissent intervenir en si peu de temps. C'est néanmoins une possibilité dans quelques cas particuliers.

Tableau 6 : Concordance entre la proposition motivée et la proposition modifiée (N élèves; % des propositions motivées), 2002

		Proposition modifiée						
		VSB	VSG	VSO	Autre	VSG-VSB	VSO-VSG	Total
Proposition motivée	VSB	1758	2	--	--	1	--	1761
		99.8%	0.1%	--	--	0.1%	--	
	VSG	52	1424	3	--	10	--	1489
		3.5%	95.6%	0.2%	--	0.7%	--	
	VSO	--	52	1889	6	--	19	1966
		--	2.6%	96.1%	0.3%	--	1.0%	
	Autre	--	--	17	86	--	--	103
		--	--	16.5%	83.5%	--	--	
	VSG-VSB	209	18	--	--	13	--	240
		87.1%	7.5%	--	--	5.4%	--	
	VSO-VSG	--	198	15	--	--	18	231
		--	85.7%	6.5%	--	--	7.8%	
	VSO-Autre	--	--	2	--	--	--	2
		--	--	100%	--	--	--	
Total	2019	1694	1926	92	24	37	5792	
	34.9%	29.2%	33.3%	1.6%	0.4%	0.6%	100.0%	

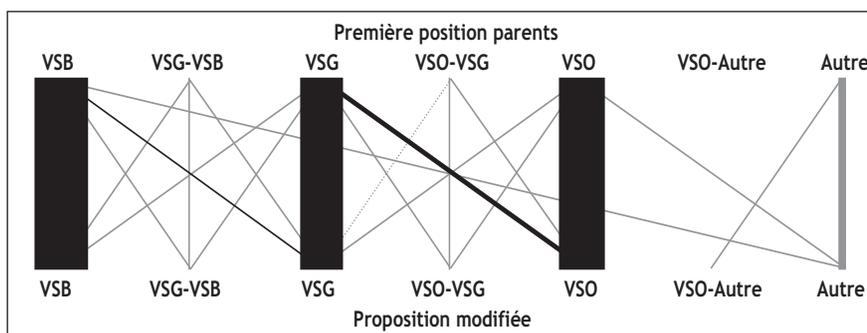
L'analyse du tableau 7 et de la figure 6, qui montre la concordance entre la première position des parents et la proposition modifiée, illustre bien l'interaction entre parents et enseignants. Nous avons vu (tableau 5) que les parents ont parfois pris position pour une voie plus exigeante que celle

proposée par les enseignants. Dans certains cas, les enseignants réaffirment leur position (2,8% en faveur de la VSG au lieu de la VSB, 9,3% en faveur de la VSO plutôt que la VSG). Ces chiffres montrent que les enseignants contredisent moins souvent les parents quand le choix se fait entre VSG et VSB que quand il se fait entre VSO et VSG, ce qui appuie notre hypothèse présentée plus haut selon laquelle l'avis des enseignants est plus sûr quand ils proposent la VSO. On voit sur le diagramme (figure 6) la prépondérance des diagonales allant vers la droite ramenant une partie des propositions parentales vers des filières moins exigeantes.

Il faut relever, qu'à cette étape de l'orientation, les positions se sont clarifiées, et l'on voit que de nombreux cas de figure ne sont plus du tout observés, ou concernent un très petit nombre de situations.

Tableau 7 : Concordance entre la première position des parents et la proposition modifiée (N élèves et % des premières positions des parents), 2002

		Proposition modifiée						Total
		VSB	VSG	VSO	Autre	VSB-VSG	VSO-VSG	
Première position des parents	VSB	2006	58	—	1	11	—	2076
		96.6%	2.8%	—	0.1%	0.5%	—	
	VSG	4	1620	168	—	1	22	1815
		0.2%	89.3%	9.3%	—	0.1%	1.2%	
	VSO	—	2	1749	2	—	3	1756
		—	0.1%	99.6%	0.1%	—	0.2%	
	Autre	—	—	6	89	—	—	95
		—	—	6.3%	93.7%	—	—	
	VSG-VSB	9	4	—	—	12	—	25
		36.0%	16.0%	—	—	48.0%	—	
VSO-VSG	—	10	3	—	—	12	25	
	—	40.0%	12.0%	—	—	48.0%		
Total	2019	1694	1926	92	24	37	5792	
	34.9%	29.2%	33.3%	1.6%	0.4%	0.6%	100.0%	

Figure 6 : Diagramme des changements intervenus entre la *première position des parents* et la *proposition modifiée*, en fonction de la répartition définie par la première position des parents, 2002

L'analyse de la concordance entre la proposition modifiée et la deuxième position des parents (voir tableau 8 et figure 7) permet de dégager la même dialectique que lors de la phase précédente (tableau 5), avec néanmoins des taux d'accord plus élevés à ce stade du processus d'orientation.

Comme auparavant, à de très rares exceptions près, les souhaits des parents en cas de divergence sont dirigés vers une voie plus exigeante pour leur enfant. Les avis discordants (traits obliques vers la gauche dans

la figure 7) révèlent à ce stade du processus d'orientation des désaccords manifestes. Les propositions doubles sont très rares (0,3% du total, soit 15 élèves).

Tableau 8 : Concordance entre la proposition modifiée et la deuxième position des parents (N élèves et % des propositions modifiées), 2002

		Deuxième position des parents						Total
		VSB	VSG	VSO	Autre	VSB-VSG	VSO-VSG	
Proposition modifiée	VSB	2017	2	—	—	—	—	2019
		99.9%	0.1%	—	—	—	—	
	VSG	24	1667	3	—	—	—	1694
		1.4%	98.4%	0.2%	—	—	—	
	VSO	—	55	1868	2	—	1	1926
		—	2.9%	97.0%	0.1%	—	—	
	Autre	—	—	5	87	—	—	92
		—	—	5.4%	94.6%	—	—	
	VSG-VSB	16	2	—	—	6	—	24
		66.7%	8.3%	—	—	25.0%	—	
	VSO-VSG	—	28	1	—	—	8	37
		—	75.7%	2.7%	—	—	21.6%	
	Total	2019	1694	1926	92	24	37	5792
		35.5%	30.3%	32.4%	1.5%	0.1%	0.2%	

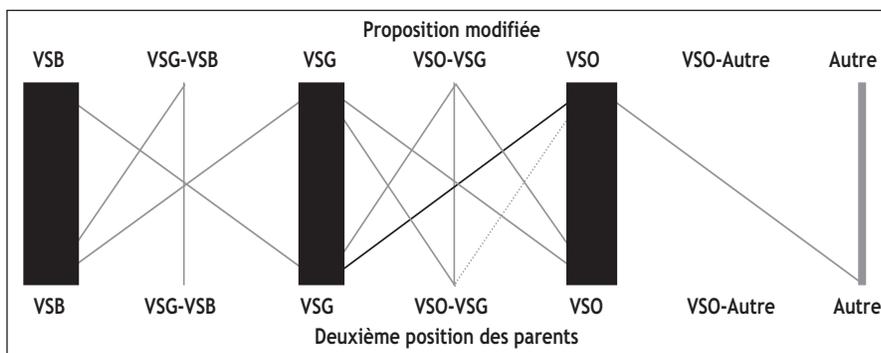


Figure 7 : Diagramme des changements intervenus entre la *proposition modifiée* et la *deuxième position des parents*, en fonction de la répartition définie par la proposition modifiée, 2002

La comparaison entre la deuxième position des parents et la décision de la conférence des maîtres (tableau 9 et figure 8) permet de voir que les enseignants et les parents tombent finalement d'accord dans 98,5% des cas au total (pourcentage calculé sur la base des effectifs de la diagonale principa-

le, mise en évidence par une bordure épaisse); lorsque le désaccord subsiste, c'est dans la grande majorité des cas en raison d'une orientation vers une voie moins exigeante que les parents ne le souhaitaient (61 élèves contre 7 pour le cas inverse, soit 90% des cas). Les décisions de la conférence des maîtres laissant deux possibilités ouvertes concernent cinq élèves. Ces situations seront étudiées en détail dans la suite de ce rapport.

S'il va de soi de considérer la VSB comme plus favorable que la VSG, elle-même plus favorable que la VSO, il serait légitime de s'interroger sur la comparaison entre la VSO et des mesures particulières, surtout lorsqu'il s'agit de classes à effectif réduit. Le taux d'encadrement des élèves et les conditions particulières de ces classes pourraient représenter une meilleure solution qu'une classe de VSO dont l'effectif est plus important. Néanmoins, il semble manifeste que les parents d'élèves en difficulté préfèrent largement une orientation en VSO à une mesure particulière d'enclassement (en général dans une classe à effectif réduit, les options classes de développement et SES étant relatives à des situations plus difficiles, et donc sources de moins de divergences avec les parents).

Les mêmes analyses de concordances ont été menées pour les données de 2003. Nous ne montrerons pas le détail de ces analyses ici, mais on peut noter que les propositions se modifient plus facilement dans le sens d'une orientation plus exigeante. Cette constatation est compatible avec les observations faites sur les pourcentages d'orientation de la figure 3, avec des propositions légèrement plus favorables qu'en 2002.

Tableau 9 : Concordance entre la deuxième position des parents et la décision de la conférence des maîtres (N élèves et % des deuxièmes positions des parents), 2002

		Décision de la conférence des maîtres					Total
		VSB	VSG	VSO	Autre	VSO-VSG	
Deuxième position des parents	VSB	2041	16	–	–	–	2057
		99.2%	0.8%	–	–	–	
	VSG	1	1706	44	1	2	1754
		0.1%	97.3%	2.5%	0.1%	0.1%	
	VSO	–	2	1872	1	2	1877
		–	0.1%	99.7%	0.1%	0.1%	
	Autre	–	–	4	85	–	89
		–	–	4.5%	95.5%	–	
	VSG-VSB	6	–	–	–	–	6
		100.0%	–	–	–	–	
VSO-VSG	–	5	4	–	–	9	
	–	55.6%	44.4%	–	–		
Total	2048	1729	1924	87	4	5792	
	35.4%	30.0%	33.2%	1.5%	0.07%	100.0%	

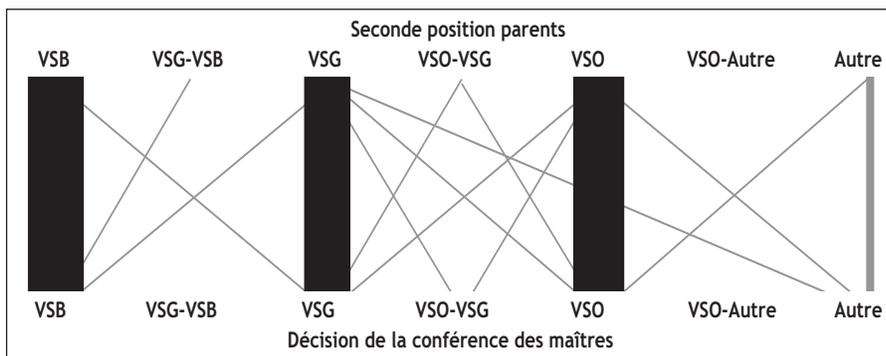


Figure 8 : Diagramme des changements intervenus entre la deuxième position des parents et la décision de la conférence des maîtres, en fonction de la répartition définie par la deuxième position des parents, 2002

Dans nos analyses, nous nous sommes également intéressée aux désaccords constatés entre parents et enseignants à chaque étape du processus d'orientation. Nous avons traité comme désaccords seulement des positions qui n'étaient pas compatibles; on considère donc qu'il n'y a pas de désaccord lorsque l'un des partenaires fait une double proposition et que l'autre choisit l'une des possibilités évoquées. Dans ce cas de figure, les doubles propositions ne donnent jamais lieu à un désaccord réel; c'est pourquoi nous ne reportons que les cas simples.

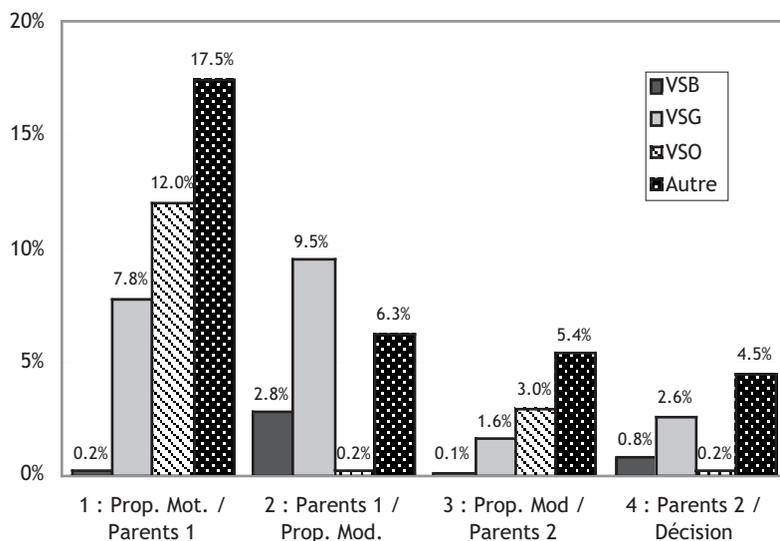


Figure 9 : Taux de désaccord entre parents et enseignants à chaque étape du processus d'orientation, 2002

La figure 9 montre le pourcentage de désaccords entre enseignants et parents pour chaque étape du processus d'orientation. Par exemple, la première série de données correspond aux divergences entre la proposition motivée et la première position des parents.

Sans surprise, nous constatons que les désaccords des parents faisant suite à la proposition motivée (première série de données dans le graphique) sont d'autant plus fréquents que ladite proposition est peu valorisée. C'est pourquoi on observe 17,5% de désaccords concernant les mesures particulières, contre seulement 0,2% pour les estimations VSB. On peut noter néanmoins que ce dernier chiffre n'est pas nul.

Il faut aussi rappeler que le pourcentage élevé de désaccords portant sur les orientations «Autre» (17,5%) est un peu particulier puisqu'il ne concerne en fait que 18 élèves, ces orientations étant très rares par rapport aux trois autres voies.

Lorsque les enseignants se situent par rapport à la première position des parents (deuxième série de données dans le graphique), le pattern de résultats est certes différent, mais pas totalement inversé. Les désaccords sont les plus fréquents quand les parents souhaitent une orientation en VSG plutôt qu'en VSO; les demandes de mesures particulières venant des parents suscitent également des désaccords; enfin, évidemment, les parents souhaitant une orientation en VSB sont parfois jugés trop ambitieux par les enseignants. La réaction des parents après la proposition modifiée (troisième série) suit le même pattern que la réaction à la proposition motivée, toutefois avec trois ou quatre fois moins d'intensité. Les désaccords sont à nouveau d'autant plus fréquents que la proposition des enseignants porte sur une voie peu exigeante.

Les désaccords entre la seconde position des parents et la décision des maîtres (quatrième série) montrent que les problèmes les plus fréquents (en proportion, le nombre d'élèves concernés étant très faible dans l'absolu) portent sur les demandes de mesures particulières venant des parents. Un certain nombre de désaccords subsistent quant aux orientations VSG et VSB; il n'y en a par contre quasiment pas lorsque les parents se sont prononcés pour une orientation en VSO.

ETUDE DE CAS PARTICULIERS

Pour illustrer le processus de décision, nous avons choisi de présenter quelques cas en détail (issus des données 2002) en choisissant des décisions inhabituelles : pour 5 élèves, des décisions finales non tranchées ont été données, laissant aux parents le soin de décider en dernier ressort de l'orientation définitive de leur enfant. Pour tenter de mieux comprendre

les raisons de ces décisions, nous avons contacté les maîtres de classe concernés pour obtenir quelques éléments d'information supplémentaires sur ces situations. Trois d'entre eux nous ont répondu; voici le résumé des faits qu'ils nous ont relatés.

Cas 1 : décision de la conférence : VSO-VSG

Pendant tout le CYT, l'élève a obtenu des résultats moyens pour l'ensemble des matières, avec des faiblesses un peu plus importantes en français (compréhension en lecture et rédaction) et mathématiques (raisonnement). Au début du processus d'orientation, l'enseignante principale proposait clairement une orientation en VSO. Vers la fin de l'année, l'enseignante a eu de nombreux doutes quant à l'orientation la plus appropriée. Plusieurs éléments entrent en ligne de compte dans sa nouvelle analyse de la situation; en particulier, le bilinguisme de l'élève pourrait l'avantager dans le cadre d'une 7^e année VSG. Par ailleurs, c'est une élève sérieuse, travailleuse, encadrée dans sa famille et bénéficiant de soutien scolaire (privé), et dont le niveau général de maturité correspond bien à son âge. L'enseignante relève également que les parents ont bien montré qu'ils étaient très favorables à une orientation en VSG, bien que leur position «officielle» soit en accord avec les propositions de VSO faites tout au long du processus, avant la décision de fin de cycle. En fin de compte, la conférence des maîtres a décidé de laisser les parents choisir l'orientation définitive, raison pour laquelle la décision communiquée a été VSO-VSG, et non simplement VSG. Les parents ont bien entendu opté pour la VSG.

En 7^e VSG, l'élève a connu un début de cycle difficile (première période), mais s'est ensuite bien reprise, et n'a suscité aucune inquiétude particulière quant à son passage en 8^e VSG.

Cas 2 : décision de la conférence : VSG-VSB

Pendant le CYT, cet élève a obtenu de bons résultats, avec une relative faiblesse en français et en allemand, attribuée par les enseignants à un manque de travail. Pendant tout le processus d'orientation, les enseignants ont proposé la VSG, mais les parents souhaitaient que leur enfant soit dirigé vers la VSB. Après avoir communiqué la proposition modifiée, le maître de classe a appris, lors d'un entretien, que l'élève connaissait une situation familiale difficile depuis quelques temps. Il a jugé que, sous réserve d'un travail plus régulier en 7^e année, l'élève présentait les capacités minimales pour fréquenter une 7^e VSB. Sur l'insistance des parents et parce que les problèmes familiaux semblaient en voie de résolution, la conférence a accordé le choix entre la VSG et la VSB. Les maîtres ont tenu à placer les parents devant leurs responsabilités en ne prenant pas eux-mêmes la décision d'une orientation en VSB, pour laquelle ils avaient

quand même des doutes. Il s'agissait surtout de donner sa chance à l'élève en l'orientant vers une voie exigeante.

En 7^e VSB, les résultats de cet élève sont à la limite de la promotion en 8^e VSB, promotion qui, lors de notre entretien avec l'enseignant, n'était pas assurée. Cet élève a ensuite bénéficié d'une promotion extraordinaire assortie d'un contrat pédagogique; il a donc suivi une 8^e VSB, mais le contrat n'a, semble-t-il, pas pu être rempli car cet élève est passé dans le courant de l'année en 8^e VSG, puis en 2004 en 9^e VSG.

Cas 3 : décision de la conférence : VSO-VSG

Cet élève suscitait plusieurs inquiétudes de la part des enseignants, portant sur des aspects de comportement et d'attitude face au travail. Il était en effet assez agité et distrait en classe, montrant par ailleurs une grande lenteur dans son travail. Néanmoins, il maîtrisait la majorité des objectifs d'enseignement, bénéficiait d'une excellente mémoire, du moins à court terme. Il a également fait de gros progrès en 5^e et 6^e période du cycle. Il était aussi bien entouré par ses parents, qui souhaitaient vivement une orientation en VSG.

Les enseignants ont donc souhaité, à nouveau, mettre les parents devant leurs responsabilités en ouvrant la possibilité d'un enclassement en VSG, ce qui s'est fait pour l'année 2002-2003. L'élève a terminé sa 7^e année avec des résultats scolaires tout à fait satisfaisants.

Pour les deux autres élèves (VSO-VSG dans les deux cas), nous n'avons pas pu recueillir le contexte particulier de la décision, mais tous deux ont par la suite bénéficié d'une promotion ordinaire en 8^e VSG.

Ces trois études de cas nous permettent d'insister sur deux points qui nous semblent importants :

1. Les enseignants ont gardé une grande souplesse dans leur évaluation de ces trois situations, et ont accepté de corriger leurs impressions sur la base d'éléments nouveaux, ou qui n'avaient pas été pris en compte au début du processus d'orientation. Ces trois situations montrent donc bien l'importance que peut avoir la participation réelle des parents au processus d'orientation. Les enseignants ont tenu compte de leur motivation à aider leur enfant, ou des explications supplémentaires qu'ils ont fournies, permettant de contextualiser des difficultés et de les relativiser.
2. Les équipes enseignantes ont donné une décision d'orientation non tranchée avec le but explicite de susciter un engagement de la part des parents. Il ne faisait aucun doute que ceux-ci préféreraient la voie la plus exigeante dans les trois cas, mais les enseignants ont tenu à marquer leur incertitude à l'aide d'une décision non tranchée. D'un autre

côté, les détails de ces trois cas montrent bien que les enseignants n'ont pas décidé d'ouvrir la décision «pour avoir la paix», mais avaient de bonnes raisons d'assouplir leur position.

Nous devons néanmoins insister sur le fait qu'il s'agit de quelques cas particuliers et notre but n'est pas de suggérer ici que les parents ont nécessairement raison quand un désaccord apparaît pour l'orientation de l'élève, ce qui est confirmé par la réorientation ultérieure d'un des 3 élèves vers une voie moins exigeante. Pour mieux illustrer cette notion, nous avons suivi le parcours en 7^e et 8^e année des élèves pour lesquels la conférence des maîtres a tranché pour une orientation différente de l'avis des parents. Nous avons pu retracer le parcours de 61 de ces élèves; dans 28% des cas, l'enclassement en 8^e année était conforme aux désirs exprimés par les parents au moment de l'orientation; dans 72% des cas, la suite de la scolarité a confirmé la position des enseignants selon les informations dont nous disposons.

QUESTION 3 : *La répartition dans les filières d'enseignement est-elle comparable pour les filles et les garçons ?*

L'effet genre dans l'éducation est très connu depuis de nombreuses années. Cet effet prêterait habituellement plutôt les filles, comme c'est le cas encore dans les pays en voie de développement où l'accès à l'éducation est moindre pour elles que pour les garçons. Les effets genre auxquels nous nous intéressons ici se manifestent dans un tout autre contexte. On constate régulièrement que dans les systèmes éducatifs occidentaux, les garçons présentent des résultats scolaires un peu moins bons que ceux des filles. Ces différences entre garçons et filles ont été constatées, en faveur des filles, surtout dans des disciplines littéraires; elles sont de plus en plus souvent observables également en mathématiques. Il en découle que l'un des effets les plus connus dans les statistiques scolaires est la présence importante des garçons dans les filières les moins exigeantes. Ce phénomène, bien que de faible ampleur, n'en est pas moins confirmé systématiquement dans tous les systèmes scolaires. Qu'en est-il du processus d'orientation à la fin du CYT ?

La figure 10 montre que les garçons sont effectivement orientés en VSO plus souvent que ne le sont les filles, tant en 2002 qu'en 2003; on peut faire le même constat en ce qui concerne les mesures particulières. On observe complémentirement que les filles sont orientées en VSB et VSG plus facilement que ne le sont les garçons. Bien que la taille d'effet² soit

² La taille d'effet est une mesure de l'ampleur des différences observées, dans le cas présent, entre filles et garçons; L'indice utilisé varie entre 0 (aucun effet) et 1 (effet maximal). La valeur de 0.1 est donc faible.

faible ($CC=0.103$, $CC=0.094$ en 2002, respectivement 2003), ce déséquilibre statistiquement significatif entre filles et garçons est intrigant. Les données connues de la psychologie du développement décrivent un avantage chez les filles pour les compétences intellectuelles du domaine verbal (auquel appartient le français, mais aussi l'arithmétique), alors que les garçons présentent de meilleures compétences dans le domaine visuo-spatial (orientation dans l'espace, mémoire visuelle et spatiale, etc.) assez peu valorisé par les programmes scolaires, sauf en géométrie et en dessin technique. Les psychologues du développement décrivent également des différences entre filles et garçons dans certaines dimensions de styles cognitifs, connues par ailleurs pour influencer les performances intellectuelles et/ou scolaires. Par contre, seule une des deux dimensions les plus connues pour influencer le niveau scolaire est favorable aux filles (réflexivité-impulsivité), l'autre étant plutôt favorable aux garçons (dépendance-indépendance à l'égard du champ).

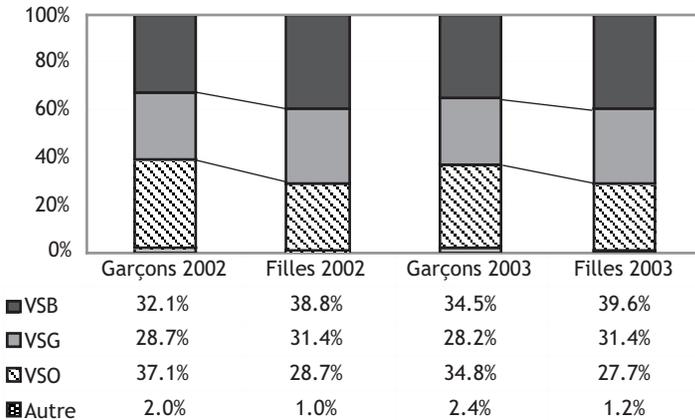


Figure 10 : Répartition des orientations en fonction du sexe des élèves, en 2002 et 2003

(2002 : $\chi^2(6;N=5792)=62,04$, $p<.001$; $CC=.103$)

(2003 : $\chi^2(6;N=6401)=57.38$, $p<.001$; $CC=.094$)

Outre les interprétations en termes de caractéristiques psychologiques des garçons et des filles, certaines hypothèses peuvent être avancées dans une perspective sociologique. On met actuellement l'accent sur une pédagogie «compréhensive» privilégiant la responsabilisation de l'élève par rapport à ses apprentissages. Pour des élèves moins disciplinés et moins persévérants, comme le sont souvent les garçons, cette pédagogie pourrait ne pas offrir un cadrage suffisant. C'est précisément en VSG et VSO qu'une prise en charge plus importante peut être effectuée.

Une étude canadienne (Connolly, Hatchette et McMaser, 1998) a étudié les effets genre dans divers facteurs liés aux performances scolaires chez

les élèves de 10 ou 11 ans. Ils relèvent que les filles présentent généralement une attitude plus positive à l'égard de l'école, se sentent davantage soutenues par leurs parents, mais perçoivent moins de pression de leur part, et estiment recevoir un meilleur soutien de la part des enseignants. Toutes ces différences vont effectivement dans le sens d'une meilleure adaptation des filles au cadre scolaire, qui provoquerait un meilleur succès scolaire des filles par comparaison aux garçons. En particulier, dans la même étude, les auteurs établissent un lien causal entre le soutien des parents et de l'enseignant et le rendement scolaire de l'élève.

QUESTION 4 : *La répartition dans les filières d'enseignement est-elle comparable pour les élèves francophones et allophones ?*

Un autre effet couramment décrit est la différence entre élèves francophones et allophones, en faveur des élèves francophones. Cet effet est largement confirmé par nos analyses en 2002 ainsi qu'en 2003, comme le montre la figure 11. On voit par exemple que 22% des élèves allophones, mais 38% des élèves francophones sont orientés vers la VSB en 2002. Les pourcentages sont semblables en ce qui concerne la VSG, mais les élèves allophones sont, en proportion, nettement plus nombreux à être orientés en VSO et vers les mesures particulières d'enclassement.

Les interprétations possibles de cet effet sont bien connues, et c'est pourquoi nous ne ferons que les mentionner rapidement.

Premièrement, la mauvaise maîtrise du français peut gêner les élèves, non seulement dans les cours de français, bien évidemment, mais dans l'ensemble des disciplines, toutes enseignées en français. Le cumul de petits handicaps de compréhension dans plusieurs branches peut aboutir à des résultats globaux inférieurs à ce que l'élève réaliserait dans sa langue maternelle.

Par ailleurs, l'enfant allophone est souvent un enfant de migrants; sur le plan de l'identité, l'élève peut éprouver des difficultés à s'approprier une langue et une culture qui lui sont étrangères, voire se trouver devant un conflit de loyauté s'il s'éloigne des racines représentées par ses parents. Les enfants de migrants sont donc souvent dans des conditions psychologiques qui peuvent préjudicier leur carrière scolaire.

Il reste que les enfants allophones sont fréquemment orientés vers des filières à faibles exigences dans notre canton, qui se distingue en cela des cantons voisins.

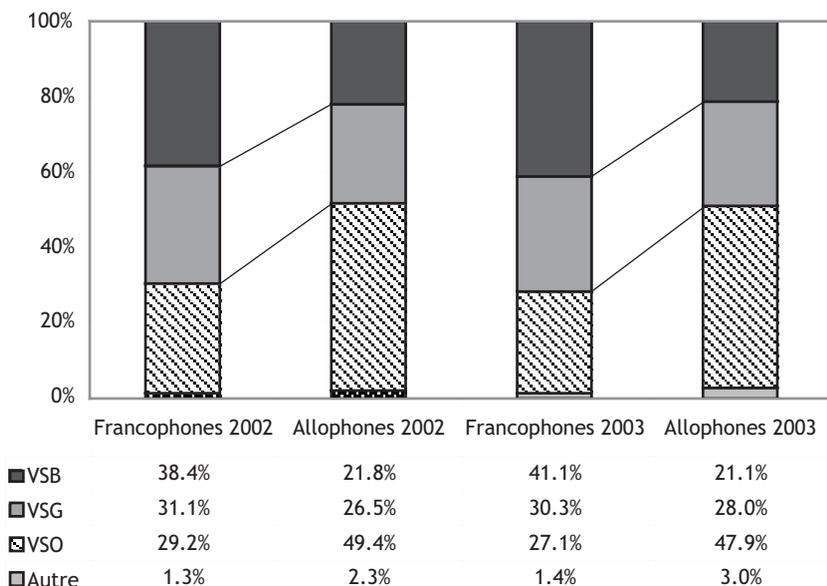


Figure 11 : Répartition des élèves dans les filières, en fonction de la langue maternelle, en 2002 et 2003

(2002 : $\chi^2(6;N=5418)=179.19, p<.001; CC=.182$)

(2003 : $\chi^2(6;N=6401)= 57.38, p<.001; CC=.095$)

QUESTION 5 : Existe-t-il d'importantes différences entre les établissements du canton, et si oui, peut-on les expliquer ?

L'analyse des données de l'orientation a fait apparaître de nettes différences entre les établissements quant aux pourcentages d'élèves orientés dans les différentes filières de l'enseignement secondaire 7-9. Comme le montre le tableau 10, pour l'année 2002, le pourcentage d'élèves orientés vers la VSB varie entre 20% et 60%, celui des orientations en VSG entre 4% et 48%, celui des orientations en VSO entre 17% et 52%, quant aux orientations «autres», elles concernent jusqu'à 7% des élèves, alors même que plus de la moitié des établissements n'y ont pas du tout eu recours (médiane=0). Les différences observées pour l'année 2003 sont tout aussi importantes. Pour essayer de comprendre ces différences, nous avons effectué une analyse typologique pour l'année 2002. Une telle analyse permet de regrouper les établissements qui «se ressemblent» sur la base de plusieurs variables pertinentes. En étudiant les groupes d'établissements constitués lors de l'analyse (aussi appelés clusters), il est possible de définir des types d'établissements et de comparer ces différents types sur quelques dimensions particulières, dont on pense qu'elles pourraient contribuer à expliquer les différences constatées.

Tableau 10 : Données descriptives sur les taux d'orientation par filière dans les établissements

	Orientation 2002				Orientation 2003			
	VSB	VSG	VSO	Autre	VSB	VSG	VSO	Autre
Moyenne	35.9%	29.8%	33.1%	1.3%	36.9%	30.0%	31.3%	1.8%
Ecart-type	8.0%	7.6%	8.2%	2.0%	9.3%	6.6%	8.6%	3.5%
Médiane	35.4%	30.7%	32.5%	0.0%	35.2%	30.9%	31.0%	0.6%
Minimum	20.2%	3.6%	17.3%	0.0%	18.2%	8.6%	12.4%	0.0%
Maximum	60.7%	48.2%	51.5%	7.1%	78.1%	42.7%	60.6%	25.0%

Remarque : les moyennes reportées ici ne correspondent pas aux figures 2 et 3 car nous n'avons pas pondéré en fonction des effectifs de chaque établissement.

Pour l'année 2002, nous avons effectué cette analyse typologique sur la seule base des pourcentages d'élèves orientés en VSB, VSG, VSO ou dans une autre structure d'enseignement. L'analyse nous a permis de retenir cinq clusters d'établissements (montrés à la figure 12). Les 5 clusters d'établissements peuvent être décrits de la manière suivante :

Dans le **cluster 1** (15 établissements), on note une tendance, néanmoins assez discrète, à une orientation en VSO, au détriment des trois autres possibilités, sous représentées par rapport à l'ensemble des établissements.

Dans le **cluster 2** (3 établissements), l'orientation en VSB est nettement plus fréquente que dans les autres établissements, et ce, particulièrement au détriment de la VSG. Les propositions d'orientation en VSO sont également un peu surreprésentées, et les propositions de mesures particulières sont rares. Le graphique de la figure 7 suggère de très importantes différences par rapport à l'ensemble des établissements, mais il faut tenir compte du fait que ce cluster ne comporte que trois établissements, ce qui amplifie les différences.

Dans le **cluster 3** (9 établissements), les propositions de mesures particulières sont très fréquentes par rapport aux autres établissements.

Dans le **cluster 4** (19 établissements, le plus grand nombre), les orientations en VSG sont un peu plus fréquentes que dans l'ensemble des établissements, et ce, à la fois au détriment de la VSB, de la VSO et des mesures particulières.

Dans le **cluster 5** (17 établissements), les décisions d'orientation sont très favorables, puisque la VSB est choisie plus fréquemment que dans l'ensemble des établissements, la VSO et les mesures particulières étant moins fréquentes qu'ailleurs.

Concernant l'analyse en cluster des données d'orientation de 2002, on voit que les trois regroupements qui concernent un grand nombre d'éta-

blissements privilégient une des voies au détriment des autres. Une certaine correspondance existe avec le milieu social prépondérant de l'établissement (VSO pour un milieu ouvrier, VSG pour un milieu rural privilégiant autrefois la «primaire supérieure», et VSB pour les banlieues aisées). Mais dans chaque regroupement on trouve des exceptions notables qui rendent suspectes de telles relations.

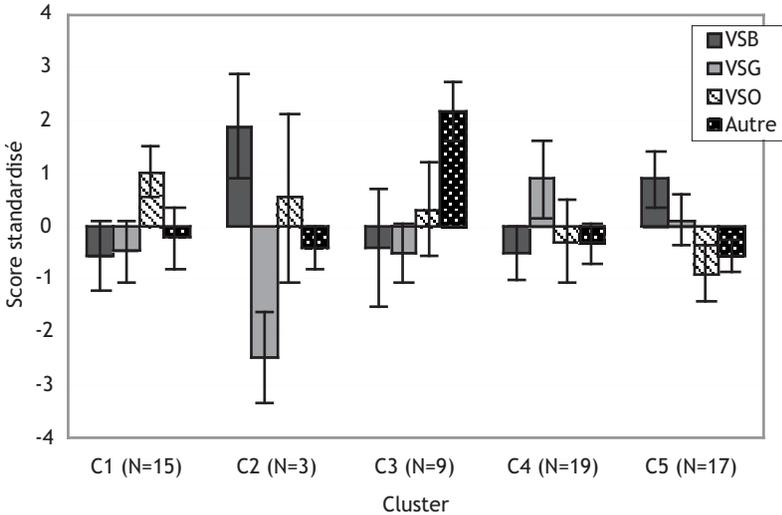


Figure 12 : Données descriptives des pourcentages d'orientation, par cluster, pour 2002

Pour les données de l'orientation de 2003, la même analyse typologique a permis d'identifier deux clusters d'établissements qui se distinguaient uniquement par le taux d'orientations «Autre», faible dans un cluster, élevé dans le second. En comparant les établissements du second cluster 2003 à ceux du cluster 3 de 2002, nous avons constaté que l'utilisation fréquente des mesures particulières ne concernait pas particulièrement les mêmes établissements (seuls 5 des 9 établissements du cluster 3 de 2002 utilisaient beaucoup de mesures particulières en 2003). Cette comparaison des deux analyses suggère que les caractéristiques des établissements pour l'orientation ne sont pas très stables dans le temps et difficiles à dégager globalement.

Pour approfondir cette question de la stabilité, nous avons calculé des corrélations sur les pourcentages d'orientation dans les différentes voies en 2002 et en 2003. Ces corrélations, présentées dans le tableau 11 confirment en grande partie notre impression préalable; si plusieurs corrélations sont nettement significatives, et même élevées, il est important de remarquer qu'elles sont toutefois éloignées de la valeur de 1.00 qui correspondrait à une parfaite stabilité des différences observées entre établissements quant à l'importance des différentes orientations. Il ressort

néanmoins une tendance nette de certains établissements à privilégier la VSB au détriment de la VSO et, pour certains autres, à favoriser la VSO et beaucoup moins la VSB.

Tableau 11 : Corrélations entre les pourcentages d'orientation observés par établissement, en 2002 et 2003

	VSB 2003	VSG 2003	VSO 2003	Autre 2003
VSB 2002	0.589***	0.047	- 0.603***	0.041
VSG 2002	- 0.042	0.101	0.031	- 0.119
VSO 2002	- 0.434***	- 0.228	0.587***	- 0.136
Autre 2002	- 0.192	0.009	0.036	0.418***

*** : $p < 0.001$, pour toutes les autres corrélations : $p > 0.05$

Après avoir identifié les clusters d'établissements dans l'analyse des résultats 2002, nous avons cherché à voir si d'autres variables nous permettraient d'expliquer ces différences.

Les informations disponibles par l'intermédiaire de la base de données LAGAPES sont relativement limitées. Certaines dimensions ont été obtenues par calcul ou à partir d'informations dont nous disposions par ailleurs. Les facteurs pris en compte sont les suivants :

- Nombre d'élèves orientés, indicateur de la taille de l'établissement (calculé d'après LAGAPES).
- Pourcentage d'élèves francophones (calculé d'après LAGAPES).
- Impôts cantonaux moyens payés par les habitants du bassin de recrutement de l'établissement (calculé d'après des données communales fournies par le SCRIS)³.
- Présence de la voie VSB dans l'établissement.
- Participation de l'établissement à l'exploration d'EVM au CYT.

La question de la présence de la VSB dans l'établissement procédant à l'orientation peut sembler anecdotique. Néanmoins, il est possible que les enseignants optent plus facilement pour cette voie dans les cas où elle est représentée dans le même établissement ou que, dans la même logique,

³ Etant donné que nous avons reçu les données par communes, nous ne pouvions faire de calcul précis pour les établissements des villes de Lausanne, Nyon, Morges et Yverdon. Nous avons donc imputé la valeur moyenne de tout le bassin de recrutement de chacune de ces trois villes à tous les établissements concernés. La perte de précision au niveau de notre analyse pourrait être importante, mais il est notoire que le statut économique influence la carrière scolaire d'un élève, et nous avons donc jugé indispensable de tenter de prendre en compte ce facteur dans notre analyse.

ils soient réticents à proposer une orientation qui impliquerait un déplacement quotidien vers un autre établissement.

La participation de l'établissement à l'exploration du CYT peut également avoir une influence sur le fonctionnement d'une équipe pédagogique qui aura une pratique plus longue de l'orientation dans sa forme actuelle. Si les enseignants ont déjà une certaine habitude de l'orientation, ils peuvent avoir développé une pratique un peu plus expérimentée et donc un peu différente de celle de leurs collègues des autres établissements.

Nous avons tenté d'expliquer l'influence de ces dimensions à l'aide d'une analyse de régression multiple⁴ portant sur les pourcentages d'orientation vers chacune des trois voies d'enseignement, calculés pour chaque établissement secondaire. La variabilité pour la voie «Autre» étant très faible (plus de 50% des établissements n'utilisent pas du tout cette option), nous n'avons pas effectué d'analyse de régression concernant cette possibilité d'orientation.

Les résultats des régressions présentées ci-dessous montrent que le pourcentage d'élèves orientés en VSB (voir tableau 12) est influencé de manière très significative par le statut financier du bassin de recrutement et par le pourcentage d'élèves francophones. Les différences entre établissements sont expliquées à 41% ($R^2=0.41$) par ces deux dimensions.

Tableau 12 : Résultats de la régression multiple calculée pour le pourcentage d'orientations vers la VSB, en 2002

	Beta	Std.Err.	B	Std.Err.	t(57)	p-level
Intercept			0.04	0.07	0.53	0.596
Nombre élèves	- 0.06	0.10	- 0.00	0.00	- 0.56	0.580
<i>Niveau d'imposition</i>	0.56	0.10	0.00	0.00	5.60	<0.001
<i>% francophones</i>	0.32	0.10	0.23	0.07	3.16	0.002
Existence VSB sur place	- 0.00	0.11	- 0.00	0.02	- 0.02	0.988
Statut «Explo»	0.01	0.10	0.00	0.02	0.09	0.930

$R^2=0.41$ (SE=0.06); $F(5;57)=9.5$; $p<0.001$

L'analyse de régression portant sur les orientations en VSG (résultats non présentés) ne montre aucune influence significative des prédicteurs choi-

⁴ L'analyse de régression multiple permet d'étudier l'influence respective et cumulée d'un ensemble de dimensions sur une variable (ici : le pourcentage d'élèves orientés vers une voie secondaire donnée). Le modèle utilisé dans ce cas est le modèle intégré.

sis sur les pourcentages d'orientation dans cette voie. Il faut relever que la variabilité observée pour les orientations en VSG est un peu plus faible que celle des deux autres orientations principales. Il est plausible de postuler un rôle de «zone tampon» de la voie intermédiaire qu'est la VSG. Dans ce cas, les pourcentages d'orientation vers la VSG seraient moins variables que ceux observés pour les deux autres filières. Le tableau 10 montre que c'est bien le cas, puisque les écarts-types (en 2002) sont d'environ 8% pour VSB et VSO, mais de 7,6% seulement pour VSG.

L'analyse de régression portant sur les orientations en VSO (tableau 13) montre une influence significative du pourcentage d'élèves francophones dans la volée orientée, ainsi que du niveau moyen d'imposition. Le signe des coefficients indique que les pourcentages de VSO sont d'autant plus faibles que le pourcentage de francophones et le niveau moyen d'imposition sont élevés. Ces deux variables expliquent 28% des différences observées entre établissements.

Tableau 13: Résultats de la régression multiple calculée pour le pourcentage d'orientations vers la VSO, en 2002

	Beta	Std.Err.	B	Std.Err.	t(57)	p-level
Intercept			0.68	0.08	8.62	<0.001
Nombre élèves	- 0.05	0.12	- 0.00	0.00	- 0.41	0.680
Niveau d'imposition	- 0.36	0.11	- 0.00	0.00	- 3.20	0.002
% francophones	- 0.40	0.11	- 0.30	0.08	- 3.59	0.001
Existence VSB sur place	- 0.06	0.12	- 0.01	0.02	- 0.48	0.630
Statut «Explo»	- 0.14	0.11	- 0.03	0.02	- 1.24	0.220

$R^2=0.28$ (SE=0.07); $F(5;57)=5.54$; $p<0.001$

Les analyses de régression multiple ont donc montré une influence significative du pourcentage d'élèves francophones et du niveau d'imposition moyen sur les taux d'orientation en VSB et VSO. Le niveau d'imposition peut être considéré comme un indice indirect du niveau socio-économique moyen des habitants de la région considérée. Par ailleurs, nous pouvons considérer que le fait d'être non-francophone, du moins pour un certain nombre de pays d'origine, va de pair avec un statut socio-économique plutôt défavorisé. Les résultats significatifs de nos analyses de régression nous permettent donc de relever l'importance du contexte socio-économique sur la carrière scolaire de l'enfant, importance déjà relevée maintes fois dans les publications traitant de l'équité dans l'éducation (voir par exemple Duru Bella, 1998; Lahire, 1998, Crahay, 2000). Pour cette raison, nous regrettons d'avoir dû recourir à des approximations assez vagues du niveau socio-économique, alors que nous aurions

souhaité en étudier l'impact à l'échelle de l'élève plutôt qu'à l'échelle des communes liées à chacun des établissements.

QUESTION 6 : *Le résultat de l'orientation est-il comparable pour les volées 2000 à 2003 ?*

Il est particulièrement intéressant de pouvoir comparer les résultats de l'orientation pour plusieurs années successives, et cela d'autant plus qu'il s'agit d'un processus relativement nouveau, et encore susceptible d'ajustements. Nous disposons pour cela des résultats de l'orientation pour 2000 (Blanchet et Abbet, 2000), première année de généralisation de l'orientation au CYT, 2001 (Petitpierre, 2002), 2002 et 2003 (LAGAPES).

La figure 13 montre l'évolution des pourcentages d'orientation par voie d'enseignement et par année entre 2000 et 2003. Quelques ajustements semblent s'être produits au cours de ces quatre années. Le pourcentage d'élèves orientés vers la VSB a tendance à augmenter entre 2000 et 2003 (avec néanmoins une légère diminution en 2002). On observe le pattern inverse pour les orientations en VSO, basses en 2000 et 2001, plus importantes en 2002, et qui ont de nouveau diminué en 2003. Les orientations vers la VSG montrent un pattern de variation légèrement différent, puisqu'elles étaient stables entre 2000 et 2001, ont diminué en 2002, puis sont restées stables en 2003. Quant aux orientations vers d'autres filières d'enseignement, elles étaient à leur maximum en 2000, puis ont nettement diminué en 2001 pour remonter progressivement en 2002 et 2003. En 2003, leur pourcentage avait presque rejoint la valeur de 2000 (1.81 en 2003, comparé à 1.90 en 2000).

Il est encore difficile d'interpréter ces variations des taux d'orientation, dont l'évolution n'est pas du tout terminée. Il semble néanmoins que les enseignants aient été plus « sévères » dans leurs orientations en 2000 et 2002, qu'en 2001 et 2003. Il faut également relever que lesdites variations sont relativement peu importantes, puisque la plus grande différence porte sur trois pour cent environ.

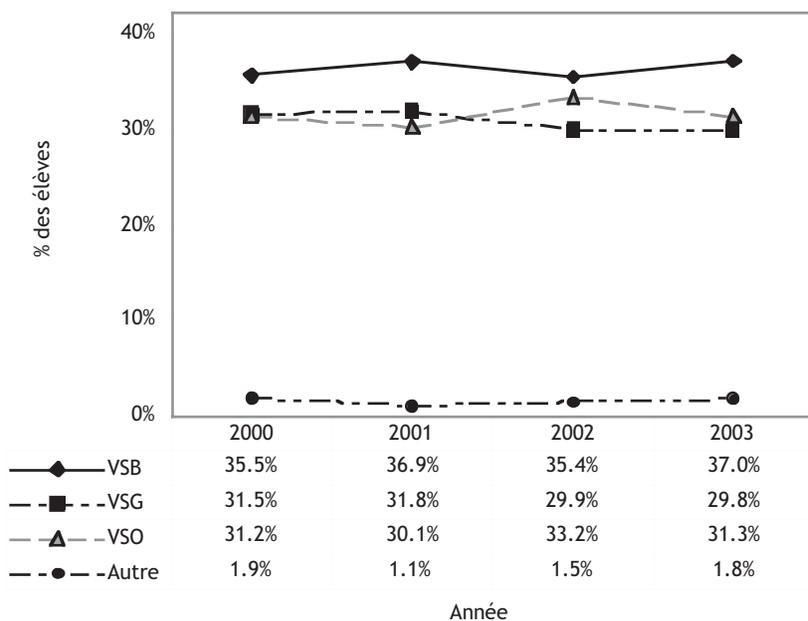


Figure 13 : Evolution des pourcentages d'orientation vers les trois voies d'enseignement et vers d'autres filières, 2000 à 2003

SYNTHÈSE : QUE FAUT-IL RETENIR ?

Nos analyses ont montré de manière évidente que la répartition des élèves entre les trois voies classiques d'enseignement est assez proche d'une répartition égale en trois tiers. Au-delà de ce constat, nous avons traité six questions portant sur l'orientation en 2002 et sur l'évolution constatée entre 2000 et 2003.

L'analyse de la concordance entre les différentes étapes de l'orientation pour l'année 2002 montre que le pourcentage d'accord est élevé (80%)⁵. On constate également que les enseignants s'autorisent souvent à marquer leur incertitude, avec 18% environ de propositions doubles à la première estimation, et encore 8% au moment de la proposition motivée. Lorsque les enseignants marquent cette incertitude, les parents s'expriment massivement en faveur de l'option la plus exigeante, ce qui est le plus souvent le résultat final du processus d'orientation. Plusieurs explications sont possibles pour cet état de fait. On peut penser d'abord que les parents choisissent de toute façon l'orientation la plus exigeante pour donner à leur enfant le maximum de chances. On peut aussi supposer que la double orientation suscite un engagement plus important des parents, et que l'élève améliore son travail pendant les semaines qui lui restent, ce qui permet de trancher en faveur d'une voie plus exigeante.

L'analyse des désaccords à chaque étape de l'orientation montre l'efficacité du dialogue, puisque les désaccords diminuent en nombre tout au long du processus, d'une moyenne de 9,8% à la suite de la proposition motivée à 2,0% lors de la décision de la conférence des maîtres. Il faut relever aussi une grande différence dans les pourcentages de désaccords selon la voie considérée. La VSO est de loin celle qui suscite le plus de problèmes, avec 17,1% de désaccords de la part des parents à la suite de la proposition motivée. Les désaccords portant sur une alternative VSB vs VSG sont nettement moins nombreux, ce qui met en évidence les représentations particulièrement négatives des parents et des élèves à l'égard de la VSO.

Nous avons également retrouvé des différences faibles, mais significatives, entre les filles et les garçons, les garçons étant plus souvent que les filles orientés vers la VSO ou vers les filières non régulières. Plusieurs explications de divers ordres peuvent être avancées, mais nos données ne nous donnent aucune possibilité d'en choisir une plutôt qu'une autre. Il peut s'agir de différences de genre, connues depuis longtemps en psychologie, dans certains aspects du fonctionnement cognitif, mais aussi d'un

⁵ Ces valeurs globales ont été calculées à partir des tableaux 4 à 9.

effet de la féminisation importante du corps enseignant, ou des styles parentaux généralement un peu différents selon le sexe de l'enfant. Toutes ces explications sont bien entendu compatibles les unes avec les autres.

Les élèves non francophones sont également orientés de manière moins favorable que les élèves francophones. Les problèmes qui se posent aux élèves ne maîtrisant pas parfaitement la langue d'enseignement sont très bien connus. Il est également vrai que les élèves non francophones sont généralement plus nombreux dans les régions socio-économiquement défavorisées, et que ces deux facteurs peuvent fort bien interagir pour créer les différences que nous avons observées. Il reste que la proportion d'élèves non francophones orientés en VSO ou en classes spéciales est préoccupante en regard de ce qui se passe dans les cantons voisins.

En ce qui concerne les différences entre établissements, nous avons pu définir pour 2002 cinq groupes (clusters) d'établissements en fonction des pourcentages d'élèves orientés dans les différentes filières de l'enseignement. Cette classification totalement empirique a l'intérêt de mettre en évidence des différences notables dans les taux d'orientation des établissements, certains favorisant la VSB, d'autres la VSO ou les mesures d'enseignement spécialisé, etc. Notre analyse des pourcentages de désaccords en fonction des groupes d'établissements confirme également le fait que les désaccords sont plus fréquents lorsque l'orientation proposée correspond à une voie moins exigeante, puisque les plus forts taux de désaccords s'observent dans le groupe d'établissements qui optent souvent pour la VSO.

Par contre, il nous est difficile, avec les données dont nous disposons, de proposer des explications pour les différences observées entre établissements. Nous avons pu éliminer l'hypothèse de différences liées à l'offre de filières dans l'établissement concerné (établissements à 2 voies vs 3 voies) ou au statut d'explorateur du CYT de l'établissement. Par contre, le niveau économique dans le bassin de recrutement des établissements semble jouer un rôle relativement important sur les taux d'orientation comme le montrent les analyses comparant les clusters d'établissements en fonction des impôts cantonaux moyens payés dans les communes concernées. De même, le pourcentage d'élèves francophone influence significativement la répartition des élèves dans les différentes filières du secondaire. On relèvera encore que certaines de ces caractéristiques semblent évoluer sensiblement au cours du temps puisque les analyses ne permettent pas d'identifier de mêmes groupes d'établissements d'une année à l'autre.

POUR CONCLURE

L'orientation, dans le contexte général d'un marché de l'emploi toujours plus concurrentiel, est devenue une étape cruciale du parcours scolaire.

Les analyses présentées ci-dessus nous renseignent sur le déroulement du processus d'orientation tel qu'il s'est déroulé à l'échelle du canton depuis la généralisation de 2000. Nous avons notamment analysé de manière approfondie chacune des étapes de l'orientation, selon les données disponibles pour 2002. Nous avons pu étudier la répartition des élèves dans les différentes voies d'enseignement, l'évolution de la situation au cours des dernières années, et les différences, connues dans tous les systèmes éducatifs, liées au statut socio-économique, au sexe et à la langue maternelle des élèves.

L'analyse des décisions d'orientation successives ou des résultats de l'orientation donne une image globale du processus. Il serait intéressant d'accompagner cette analyse de recherches de terrain qui permettraient peut-être de comprendre plus en profondeur la raison des différences qui existent entre les établissements à l'égard de l'orientation. L'analyse des données des années successives nous permettra également de mieux évaluer la variabilité intra-établissement dans le processus d'orientation, puisque nous disposerons des informations nécessaires pour un grand nombre d'années consécutives.

Il serait aussi intéressant d'étudier de près les interactions entre les enseignants et les parents pour mieux comprendre la dialectique qui est en jeu. On peut toujours craindre, en effet, que ce que l'on gagne en dialogue se perde en équité, les parents les plus proches de l'école sachant le mieux se faire entendre. Les résultats scolaires effectifs des élèves permettraient également de mieux se représenter les critères principaux qui amènent les enseignants jusqu'à la décision d'orientation finale; il serait donc utile de confronter le parcours de l'élève de la 7^e à la 9^e avec son orientation, surtout dans le cas de désaccords persistants entre les parents et les maîtres.

Soulignons, pour terminer, que l'intérêt dont fait l'objet le processus d'orientation vient notamment du fait qu'il se trouve à l'intersection de deux thématiques importantes dans notre système scolaire, à savoir l'évaluation des performances de l'élève et les relations entre l'école et la famille. Un ensemble de recherches concernant ce moment particulier de la scolarité seraient nécessaires pour une meilleure compréhension de ces deux thématiques, et une vigilance constante à l'égard des choix, implicites ou explicites, effectués par les différents acteurs de l'école.

BIBLIOGRAPHIE

- Abbet, J.-P. (2002). *Les parents et l'orientation*. Lausanne: URSP.
- Blanchet, A. (2001). Le processus d'orientation en 2001. *Deux Points* : « Ouvrez les Guillemets, 16 : 16-19
- Blanchet, A., & Abbet J.-P. (2000). Aperçu sur l'orientation 2000 au cycle de transition. *Deux Points* : « Ouvrez les Guillemets, 12 : 16-17
- Connolly, J. A., Hatchette, V., & McMaster, L. (1998). Rendement Scolaire des Filles et des Garçons Canadiens au Début de l'Adolescence : Lien avec les Attitudes Personnelles et le Soutien des Parents et des Enseignants face à l'Ecole. Canada : Direction Générale de la Recherche Appliquée, Politique Stratégique. *Rapport N° W-98-14F*.
- Crahay, M. (2000). *L'Ecole Peut-elle Etre Juste et Efficace ? De l'Egalité des Chances à l'Egalité des Acquis*. Bruxelles : De Boeck Université.
- Dubet, F. (1999). Ne pas être orienté. *Deux Points* : « Ouvrez les Guillemets, 8; 2-4.
- Duru Bella, M. (1998). Ecole : l'inégalité des parcours. In : Ruano-Borbalan, J.-Cl. (Ed.), *Eduquer et Former* (475-480). Auxerre : Editions Sciences Humaines.
- Lahire, B. (1998). Culture écrite et production des inégalités scolaires. In : Ruano-Borbalan, J.-Cl. (Ed.). *Eduquer et Former* (481-490). Auxerre : Editions Sciences Humaines.
- Leutwyler, J., & Blanchet, A. (2003). Particularités des Etablissements et Politiques Particulières d'Etablissements. Présentation orale au 16^e colloque de l'ADMEE-Europe, Liège.
- Petitpierre, C. (1999). Orientation au cycle de transition : quelques résultats commentés. *Deux Points* : « Ouvrez les Guillemets, 8; 4-7

ANNEXES

ANNEXE 1

Tableau 14 : Distribution détaillée des types de processus observés, 2002

Estimation	Proposition Motivée	Position Parents 1	Proposition Modifiée	Position Parents 2	Décision	N	% total (N=5792)
VSB	VSB	VSB	VSB	VSB	VSB	1370	23.65
VSB	VSB	VSG	VSB	VSG	VSG	1	0.02
VSB	VSB	VSG	VSG	VSG	VSG	2	0.03
VSB	VSG	VSB	VSB	VSB	VSB	4	0.07
VSB	VSG	VSG	VSG	VSG	VSG	2	0.03
VSB	VSB-VSG	VSB	VSB	VSB	VSB	13	0.22
VSB	VSB-VSG	VSG	VSG	VSG	VSG	3	0.05
VSB	VSB-VSG	VSB-VSG	VSB-VSG	VSB	VSB	1	0.02
VSG	VSB	VSB	VSB	VSB	VSB	76	1.31
VSG	VSG	VSB	VSB	VSB	VSB	31	0.54
VSG	VSG	VSG	VSB	VSB	VSB	2	0.03
VSG	VSG	VSB	VSB	VSG	VSG	1	0.02
VSG	VSG	VSB	VSG	VSB	VSB	4	0.07
VSG	VSG	VSG	VSG	VSB	VSB	2	0.03
VSG	VSG	VSB	VSG	VSB	VSG	13	0.22
VSG	VSG	VSG	VSG	VSG	VSG	999	17.25
VSG	VSG	VSB	VSG	VSG	VSG	34	0.59
VSG	VSG	VSB-VSG	VSG	VSG	VSG	1	0.02
VSG	VSG	VSG	VSG	VSG	VSO	1	0.02
VSG	VSG	VSG	VSO	VSO	VSO	1	0.02
VSG	VSG	VSB	VSB-VSG	VSB	VSB	5	0.09
VSG	VSG	VSG	VSB-VSG	VSB	VSB	1	0.02
VSG	VSG	VSB-VSG	VSB-VSG	VSB	VSB	1	0.02
VSG	VSG	VSB-VSG	VSB-VSG	VSG	VSG	1	0.02
VSG	VSO	VSG	VSG	VSG	VSG	6	0.10
VSG	VSO	VSG	VSO	VSG	VSG	1	0.02
VSG	VSO	VSO	VSO	VSO	VSO	5	0.09
VSG	VSO	VSG	VSO	VSO	VSO	1	0.02
VSG	VSB-VSG	VSB	VSB	VSB	VSB	82	1.42
VSG	VSB-VSG	VSB-VSG	VSB	VSB	VSB	3	0.05
VSG	VSB-VSG	VSG	VSG	VSG	VSG	2	0.03
VSG	VSB-VSG	VSB	VSG	VSG	VSG	1	0.02
VSG	VSB-VSG	VSB	VSB-VSG	VSB	VSB	2	0.03
VSG	VSG-VSO	VSG	VSG	VSG	VSG	21	0.36
VSG	VSG-VSO	VSG-VSO	VSG	VSG	VSG	1	0.02
VSG	VSG-VSO	VSG-VSO	VSG-VSO	VSG	VSG	1	0.02

Estimation	Proposition Motivée	Position Parents 1	Proposition Modifiée	Position Parents 2	Décision	N	% total (N=5792)
VSO	VSG	VSG	VSG	VSG	VSB	1	0.02
VSO	VSG	VSG	VSG	VSG	VSG	67	1.16
VSO	VSG	VSO	VSO	VSO	VSO	1	0.02
VSO	VSO	VSG	VSG	VSG	VSG	31	0.54
VSO	VSO	VSO	VSG	VSG	VSG	1	0.02
VSO	VSO	VSG	VSG	VSO	VSO	1	0.02
VSO	VSO	VSG	VSO	VSG	VSG	5	0.09
VSO	VSO	VSO	VSO	VSG	VSG	1	0.02
VSO	VSO	VSG	VSO	VSG	VSO	37	0.64
VSO	VSO	VSG	VSO	VSG	AUTRE	1	0.02
VSO	VSO	VSG	VSO	VSG	VSG-VSO	1	0.02
VSO	VSO	VSG	VSO	VSO	VSG	1	0.02
VSO	VSO	VSO	VSO	VSO	VSG	1	0.02
VSO	VSO	VSO	VSO	VSO	VSO	1618	27.94
VSO	VSO	VSG	VSO	VSO	VSO	85	1.47
VSO	VSO	AUTRE	VSO	VSO	VSO	2	0.03
VSO	VSO	VSG-VSO	VSO	VSO	VSO	2	0.03
VSO	VSO	VSO	VSO	VSO	AUTRE	1	0.02
VSO	VSO	VSO	VSO	VSO	VSG-VSO	2	0.03
VSO	VSO	AUTRE	VSO	AUTRE	VSO	1	0.02
VSO	VSO	AUTRE	VSO	AUTRE	AUTRE	1	0.02
VSO	VSO	AUTRE	AUTRE	AUTRE	AUTRE	5	0.09
VSO	VSO	VSG	VSG-VSO	VSG	VSG	10	0.17
VSO	VSO	VSO	VSG-VSO	VSG	VSG	1	0.02
VSO	VSO	VSG	VSG-VSO	VSG	VSO	1	0.02
VSO	VSO	VSG	VSG-VSO	VSG	VSG-VSO	1	0.02
VSO	VSO	VSG-VSO	VSG-VSO	VSG-VSO	VSO	1	0.02
VSO	AUTRE	VSO	VSO	VSO	VSO	6	0.10
VSO	AUTRE	AUTRE	AUTRE	AUTRE	AUTRE	15	0.26
VSO	VSG-VSO	VSG	VSG	VSG	VSG	50	0.86
VSO	VSG-VSO	VSG-VSO	VSG	VSG	VSG	2	0.03
VSO	VSG-VSO	VSG	VSO	VSO	VSO	1	0.02
VSO	VSG-VSO	VSG	VSG-VSO	VSG	VSG	1	0.02
VSO	VSG-VSO	VSG-VSO	VSG-VSO	VSO	VSO	1	0.02
VSO	VSG-VSO	VSG-VSO	VSG-VSO	VSG-VSO	VSG	1	0.02

Estimation	Proposition Motivée	Position Parents 1	Proposition Modifiée	Position Parents 2	Décision	N	% total (N=5792)
AUTRE	VSG	VSG	VSG	VSG	VSG	1	0.02
AUTRE	VSO	VSO	VSO	VSO	VSO	13	0.22
AUTRE	VSO	AUTRE	AUTRE	AUTRE	AUTRE	1	0.02
AUTRE	AUTRE	VSO	VSO	VSO	VSO	7	0.12
AUTRE	AUTRE	AUTRE	VSO	VSO	VSO	2	0.03
AUTRE	AUTRE	AUTRE	AUTRE	VSO	VSO	4	0.07
AUTRE	AUTRE	VSO	AUTRE	VSO	VSO	1	0.02
AUTRE	AUTRE	AUTRE	AUTRE	AUTRE	VSO	3	0.05
AUTRE	AUTRE	AUTRE	AUTRE	AUTRE	AUTRE	56	0.97
AUTRE	AUTRE	VSB	AUTRE	AUTRE	AUTRE	1	0.02
AUTRE	AUTRE	VSO	AUTRE	AUTRE	AUTRE	1	0.02
VSB-VSG	VSB	VSB	VSB	VSB	VSB	310	5.35
VSB-VSG	VSB	VSB	VSB-VSG	VSB	VSB	1	0.02
VSB-VSG	VSG	VSB	VSB	VSB	VSB	13	0.22
VSB-VSG	VSG	VSB	VSG	VSB	VSB	1	0.02
VSB-VSG	VSG	VSB-VSG	VSG	VSB	VSG	1	0.02
VSB-VSG	VSG	VSG	VSG	VSG	VSG	63	1.09
VSB-VSG	VSG	VSB	VSG	VSG	VSG	1	0.02
VSB-VSG	VSG	VSB-VSG	VSG	VSG	VSG	1	0.02
VSB-VSG	VSG	VSB	VSB-VSG	VSB	VSB	2	0.03
VSB-VSG	VSB-VSG	VSB	VSB	VSB	VSB	104	1.80
VSB-VSG	VSB-VSG	VSB-VSG	VSB	VSB	VSB	6	0.10
VSB-VSG	VSB-VSG	VSG	VSB	VSB	VSB	1	0.02
VSB-VSG	VSB-VSG	VSG	VSG	VSB	VSB	1	0.02
VSB-VSG	VSB-VSG	VSG	VSG	VSG	VSG	10	0.17
VSB-VSG	VSB-VSG	VSB-VSG	VSG	VSG	VSG	1	0.02
VSB-VSG	VSB-VSG	VSB-VSG	VSB-VSG	VSB	VSB	2	0.03
VSB-VSG	VSB-VSG	VSB	VSB-VSG	VSB	VSB	1	0.02
VSB-VSG	VSB-VSG	VSB-VSG	VSB-VSG	VSG	VSG	1	0.02
VSB-VSG	VSB-VSG	VSB-VSG	VSB-VSG	VSB-VSG	VSB	6	0.10

Estimation	Proposition Motivée	Position Parents 1	Proposition Modifiée	Position Parents 2	Décision	N	% total (N=5792)
VSG-VSO	VSB	VSB	VSB	VSB	VSB	1	0.02
VSG-VSO	VSG	VSB	VSB	VSB	VSB	1	0.02
VSG-VSO	VSG	VSB	VSG	VSB	VSG	2	0.03
VSG-VSO	VSG	VSG	VSG	VSG	VSG	227	3.92
VSG-VSO	VSG	VSB	VSG	VSG	VSG	2	0.03
VSG-VSO	VSG	VSG	VSG	VSO	VSO	1	0.02
VSG-VSO	VSG	VSO	VSO	VSO	VSO	1	0.02
VSG-VSO	VSO	VSG	VSG	VSG	VSG	11	0.19
VSG-VSO	VSO	VSO	VSG	VSG	VSG	1	0.02
VSG-VSO	VSO	VSG	VSG	VSO	VSO	1	0.02
VSG-VSO	VSO	VSG	VSO	VSG	VSG	4	0.07
VSG-VSO	VSO	VSG	VSO	VSG	VSO	5	0.09
VSG-VSO	VSO	VSO	VSO	VSO	VSO	75	1.29
VSG-VSO	VSO	VSG	VSO	VSO	VSO	19	0.33
VSG-VSO	VSO	VSG	VSG-VSO	VSG	VSG	4	0.07
VSG-VSO	VSO	VSO	VSG-VSO	VSG	VSG	1	0.02
VSG-VSO	AUTRE	AUTRE	AUTRE	AUTRE	AUTRE	1	0.02
VSG-VSO	VSG-VSO	VSG	VSG	VSG	VSG	117	2.02
VSG-VSO	VSG-VSO	VSG-VSO	VSG	VSG	VSG	7	0.12
VSG-VSO	VSG-VSO	VSO	VSO	VSO	VSO	7	0.12
VSG-VSO	VSG-VSO	VSG	VSO	VSO	VSO	5	0.09
VSG-VSO	VSG-VSO	VSG-VSO	VSO	VSO	VSO	1	0.02
VSG-VSO	VSG-VSO	VSG	VSO	VSG-VSO	VSO	1	0.02
VSG-VSO	VSG-VSO	VSG	VSG-VSO	VSG	VSG	5	0.09
VSG-VSO	VSG-VSO	VSG-VSO	VSG-VSO	VSG	VSG	2	0.03
VSG-VSO	VSG-VSO	VSO	VSG-VSO	VSG	VSG	1	0.02
VSG-VSO	VSG-VSO	VSG-VSO	VSG-VSO	VSG-VSO	VSG	4	0.07
VSG-VSO	VSG-VSO	VSG-VSO	VSG-VSO	VSG-VSO	VSO	2	0.03
VSO-AUTRE	VSO	VSO	VSO	VSO	VSO	7	0.12
VSO-AUTRE	AUTRE	VSO	VSO	VSO	VSO	2	0.03
VSO-AUTRE	AUTRE	AUTRE	AUTRE	AUTRE	AUTRE	4	0.07
VSO-AUTRE	VSO-AUTRE	VSO	VSO	VSO	VSO	2	0.03

ANNEXE 2

LISTE DES FIGURES ET TABLEAUX

Figure 1 :	Schéma du déroulement de l'orientation.	4
Figure 2 :	Répartition des orientations envisagées à chaque étape du processus, 2002.	8
Figure 3 :	Répartition des orientations envisagées à chaque étape du processus, 2003.	9
Figure 4 :	Diagramme des changements intervenus entre la première estimation et la proposition motivée en fonction de la répartition définie par la première estimation, 2002.	11
Figure 5 :	Diagramme des changements intervenus entre la proposition motivée et la première position des parents en fonction de la répartition définie par la proposition motivée, 2002.	14
Figure 6 :	Diagramme des changements intervenus entre la première position des parents et la proposition modifiée, en fonction de la répartition définie par la première position des parents, 2002.	16
Figure 7 :	Diagramme des changements intervenus entre la proposition modifiée et la deuxième position des parents, en fonction de la répartition définie par la proposition modifiée, 2002.	17
Figure 8 :	Diagramme des changements intervenus entre la deuxième position des parents et la décision de la conférence des maîtres, en fonction de la répartition définie par la deuxième position des parents, 2002.	19
Figure 9 :	Taux de désaccord entre parents et enseignants à chaque étape du processus d'orientation, 2002.	19
Figure 10 :	Répartition des orientations en fonction du sexe des élèves, 2002 et 2003.	24
Figure 11 :	Répartition des élèves dans les filières, en fonction de la langue maternelle, 2002 et 2003.	26
Figure 12 :	Données descriptives des pourcentages d'orientation, par cluster, 2002.	28
Figure 13 :	Evolution des pourcentages d'orientation vers les trois voies d'enseignement et vers d'autres filières, 2000 à 2003.	33

Tableau 1 : Répartition des élèves par sexe.	6
Tableau 2 : Répartition des élèves selon leur langue maternelle (français ou autre).	6
Tableau 3 : Différences entre les taux de observés entre 2002 et 2003, en points de pourcentage.	10
Tableau 4 : Concordance entre la première estimation et la proposition motivée (N élèves et % des premières estimations), 2002.	12
Tableau 5 : Concordance entre la proposition motivée et la première position des parents (N élèves et % des propositions motivées), 2002.	13
Tableau 6 : Concordance entre la proposition motivée et la proposition modifiée (N élèves; % des propositions motivées), 2002.	15
Tableau 7 : Concordance entre la première position des parents et la proposition modifiée (N élèves et % des premières positions des parents), 2002.	16
Tableau 8 : Concordance entre la proposition modifiée et la deuxième position des parents (N élèves et % des propositions modifiées), 2002.	17
Tableau 9 : Concordance entre la deuxième position des parents et la décision de la conférence des maîtres (N élèves et % des deuxièmes positions des parents).	18
Tableau 10 : Données descriptives sur les taux d'orientation par filière dans les établissements.	27
Tableau 11 : Corrélation entre les pourcentages d'orientation observés par établissement, en 2002 et 2003.	29
Tableau 12 : Résultats de la régression multiple calculée pour le pourcentage d'orientations vers la VSB, en 2002.	30
Tableau 13 : Résultats de la régression multiple calculée pour le pourcentage d'orientations vers la VSO, en 2002.	31
Tableau 14 : Distribution détaillée des types de processus observés, 2002.	39

RÉSUMÉ

Ce rapport présente une analyse approfondie du processus de l'orientation au CYT sur la base de données issues des statistiques scolaires annuelles (LAGAPES). L'analyse du déroulement détaillé de l'orientation a montré que les désaccords entre parents et enseignants sont d'autant plus nombreux que la voie proposée par les enseignants est peu exigeante, mais néanmoins peu nombreux sur le plan global (98% des décisions d'orientation sont conformes à la deuxième position des parents). Par ailleurs, nous avons montré des différences dans les taux d'orientation entre garçons et filles (en faveur des filles) et entre francophones et allophones (en faveur des premiers).

Nous avons également observé de grandes différences entre établissements dans les taux d'orientation vers chacune des trois filières d'enseignement. Les analyses tentant d'expliquer ces différences ont été concluantes pour le niveau de revenu de la zone de recrutement et pour le pourcentage d'élèves francophones de l'établissement. La comparaison des différences entre établissements observées en 2002 et en 2003 montre que les établissements ne semblent pas appliquer de «quota»; en effet, les pourcentages d'orientation observés en 2003 sont, pour certains établissements, très différents de ceux observés en 2002.

La dernière analyse de ce rapport porte sur l'évolution des taux d'orientation depuis 2000, première année de généralisation du processus d'orientation. Il semblerait qu'on aille vers une légère augmentation des orientations en VSB, aux dépens de la VSG, mais il faudrait disposer de deux ou trois années supplémentaires pour conclure à un changement de fond de l'orientation plutôt qu'à des variations aléatoires.